



## CONSEIL DE QUARTIER

Quartier Nord

**Jeudi 11.10.12**

Direction des Vies Participatives - Rédaction MM

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Élus municipaux** : Hüseyin YILDIZ (Co-Président Élu), Sylvette RIMBAUD (Conseillère Municipale), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire).

**Membres conseil de quartier** : François AIRAULT, Jean-Philippe ARNAUD, René BADOT, Grégory BELY, Solange CHARLOT, Claude DUBOUE, Denis-Romain DUBUIS, Alain HENRION, Jean-Pierre MERIGEAUD, Alain METEAYER, Jacques MORISSET, Sébastien NAU, Françoise RADUREAU, Florent SIMMONET, Hocine TELALI (Co-Président Habitant), Monique TROUVE, François VIALA.

**Excusés** : Gérard BENAY, Hermann CADIOU, Louis CONDE, Eve-Rose DESWARTE, Idriss EL MESNAOUI, Annie FORNES, Roland JOUANNETAUD, Roselyne MATHIEU, Jean-Pierre OLIVIER, Fatima REIS, Rodolphe ROBUCHON, Nicole IZORE (Conseillère Municipale).

**Agents municipaux** : Francis BONNIN (Direction des Espaces Publics) et Marc MONNERIE (Direction des Vies Participatives).

**Public** : 25 personnes

- **Ouverture de la séance : 20h00**

H.YILDIZ, Co-Président élu, souhaite la bienvenue à l'ensemble des conseillers.

H.TELALI, Co-Président habitant, énumère l'ordre du jour :

1. Aménagements de la rue de la Mirandelle : information/échanges,
2. Espace ludique « 8-12 ans » aux Brizeaux : rappel du contexte + choix définitifs,
3. Points sur les demandes en cours,
4. Questions et informations diverses d'actualité.

#### **1. Aménagements de la rue de la Mirandelle : information/échanges**

F.BONNIN, de la Direction des Espaces Publics, prend la parole pour présenter ce point. Il explique que ce projet s'inscrit dans un secteur de la ville en pleine urbanisation. Ceci nécessite de développer la viabilisation des terrains avec l'arrivée des réseaux. L'urbanisation doit également être accompagnée par des aménagements d'espaces publics. Il précise que le plan d'action s'étend du groupe scolaire de la Mirandelle jusqu'au futur lotissement « Marie Allaire », soit au niveau du n°62 rue de la Mirandelle.

Les éléments du programme sont les suivants :

- > Améliorer la circulation automobile/cyclable/piétonne, tout en maintenant un trafic apaisé,
- > Sécuriser le cheminement vers les services de transports et l'école,
- > Faciliter les échanges piétons entre chaque rive de voie,
- > Mise en valeur du patrimoine architectural rural/floral par l'aménagement de l'espace public,
- > Maintenir le fleurissement des riverains sur le domaine public.

F.BONNIN explique qu'une partie du projet a été travaillé de manière précise suite à plusieurs remarques remontées par les riverains et le conseil de quartier. Cette section se situe entre le parking du groupe scolaire de la Mirandelle et le chemin des Vallées (Chemins du IIIème millénaire). Ainsi : la sortie du parking va être reprise, le mur en pierre existant sera démoli puis reconstruit afin de permettre la création d'une piste cyclable en double sens, les débouchés des liaisons Costa/Brisset/Germain seront raccordés et enfin, le carrefour Chemin des Vallées/rue de la Mirandelle sera apaisé avec la mise en place d'un plateau ralentisseur.

F.BONNIN indique qu'une emprise est réservée pour permettre d'élargir la voie. Ainsi, il est prévu de : garantir une largeur de 5m30 de voie de circulation sur l'ensemble du projet, d'avoir un trottoir d'1m50 au moins d'un côté de la rue, de renforcer l'éclairage public, de conforter le réseau d'eau potable, de mettre en place un réseau de collecte des eaux pluviales, d'étudier un possible effacement du réseau électrique, d'apaiser la circulation sur la rue avec la mise en place de plateaux ralentisseurs (Mirandelle/Chemins des Vallées et Mirandelle/Allaire) et enfin, évoqué ci-dessus, la matérialisation une piste cyclable à double sens (3 m de large) entre le parking du groupe scolaire de la Mirandelle et le chemin des Vallées. F.BONNIN explique que cet ensemble de travaux s'inscrit dans un dispositif bien précis que l'on appelle une « Participation Voiries et Réseaux » (PVR). Ce dispositif particulier permet de solliciter financièrement les lotisseurs et promoteurs sur le coût de la viabilisation des terrains concernés et l'aménagement des voies les desservant.

Le représentant de la Direction des Espaces Publics précise que la section entre le chemin des Vallées et le lotissement Allaire va aussi être traitée mais de manière moins soutenue. Un trottoir sera créé de part et d'autre de la voie avec la garantie d'une continuité d'1m50 minimum sur l'ensemble. L'emprise de la voie ne permet pas de travailler les deux trottoirs sur toute la section. En outre, deux plateaux seront réalisés pour « casser » la vitesse sur la ligne droite de la rue de la Mirandelle.

F.BONNIN apporte des précisions au niveau des tranches de travaux. Ainsi, la section au niveau du lotissement Allaire est en tranche ferme. Le réseau d'eau potable sera raccordé à partir du chemin des Vallées et l'aménagement sera réalisé tout le long du nouveau lotissement. La tranche conditionnelle n°1 se situe sur la section entre le chemin des Vallées et le début du lotissement Allaire. Enfin, la tranche conditionnelle n°2 concerne la section entre le parking du groupe scolaire et le chemin des Vallées (secteur déjà urbanisé).

Pour conclure cette présentation, un détail du planning est fourni :

- A partir de fin octobre 2012 : pose du réseau d'eau pluviale par la Communauté d'Agglomération de Niort (7 semaines – rue barrée sauf riverains),
- A partir de mi-janvier 2013 : travaux de la tranche ferme avec pose du réseau d'eau potable, du réseau d'éclairage, du réseau téléphonique et aménagement de la structure de chaussée (3 mois – rue barrée sauf riverains),

- Après urbanisation totale du lotissement Allaire : aménagement de surface + pose de l'éclairage public,
- Après urbanisation de la zone concernée : travaux tranche conditionnelle n°1 via crédits PVR (Participation Voiries et Réseaux) collectés,
- Sous réserve de financements : travaux tranche conditionnelle n°2.

### **Temps d'échanges**

> *Une personne du public demande pourquoi la piste cyclable n'est pas prolongée jusqu'au lotissement Allaire ? La connexion groupe scolaire de la Mirandelle - lotissement Allaire n'est-elle pas une priorité ?*

F.BONNIN : La priorité a été donnée à la connexion entre le groupe scolaire et le chemin des Vallées. La continuité vélo vers la route de Parthenay n'est pas dans le schéma cyclable.

J.TAPIN : Créer un couloir dédié aux vélos est intéressant sur des grands axes. Sur les autres circuits, une réflexion s'impose.

> *Quelles sont les règles au niveau enfouissement des réseaux ?*

F.BONNIN : Pour le téléphone, c'est systématique sur des nouveaux projets. Pour l'électricité, tout dépend de l'intervention financière, ce n'est pas forcément automatique.

> *La connexion ADSL est très mauvaise dans le quartier, ce projet va-t-il l'améliorer ?*

J.TAPIN : La connexion ADSL dans le quartier fait débat, les élus sont au courant. Un accord est en cours de signature entre les élus de la CAN et France Télécom afin d'assurer le très haut débit sur l'ensemble du territoire de l'agglomération d'ici 2020.

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Deux-Sevres/Actualite/24-Heures/n/Contenus/Articles/2012/11/10/Le-tres-haut-debit-pour-tous-dans-l-agglomeration-niortaise-c-est-pour-2020>

> *Les riverains tiennent à alerter les techniciens et les élus sur le débouché de la rue de la Mirandelle sur la route de Parthenay. Ce dernier est très dangereux.*

H.YILDIZ : En effet, les croisements sont difficiles sur cette portion de la rue et les véhicules qui circulent sur la route de Parthenay ont déjà une vitesse de croisière, hors agglomération. Cette question est intégrée pour étudier d'éventuelles solutions.

> *Quelle sera la largeur de la voie à terme ?*

F.BONNIN : Aujourd'hui, la voie fait 4m50. Avec le projet, elle sera de 5m30 plus trottoirs. Pour rappel, l'aménagement se fait sur 300 mètres de long.

> *Un arrêt de bus sera-t-il à disposition pour le nouveau lotissement Allaire ?*

F.BONNIN : Une liaison bus est en cours d'étude au niveau de la CAN. L'idée est d'amener ce service public pour qu'il soit à disposition des habitants de cette partie du quartier Nord de la ville de Niort. Aujourd'hui, ce service n'existe pas (la ligne L ne dessert que la rue d'Antes et le microquartier de Surimeau). La volonté est bien d'inciter les nouveaux habitants à utiliser les transports en commun, à deux pas de chez eux.

> Niveau urbanisation, quelle est la politique menée par la CAN ?

J.TAPIN : La volonté municipale et intercommunale est de protéger les zones agricoles situées hors de la ville de Niort et de densifier l'urbanisation de la ville centre (supprimer les « dents creuses »). C'est notamment la philosophie poursuivie par le document d'urbanisme du SCOT, le schéma de cohérence territorial, actuel.

> Quel est le coût total du projet ?

F.BONNIN : Le coût total du projet est de 900 000 €.

### **Synthèse par J.TAPIN :**

L'adjoint au Maire synthétise les échanges et ressort cinq axes importants à garder à l'esprit :

1/ Le débouché de la rue de la Mirandelle sur la route de Parthenay est dangereux. Comment le sécuriser un minimum ?

2/ La problématique d'accès au très haut débit pose de grandes difficultés aux habitants du secteur Nord de Niort. NB : A noter que l'accord signé après le CQ entre la CAN et France télécom garantit l'apport de ce service sur l'ensemble de l'agglomération de Niort d'ici 2020.

3/ La continuité de la piste cyclable après le chemin des Vallées fait débat. Pourquoi ne pas la prolonger jusqu'au lotissement Allaire ? La réflexion est ouverte sur le fait d'intégrer le vélo à la circulation ou de lui créer un couloir dédié sur une rue et non un boulevard.

4/ L'assurance d'une connexion bus sur la rue de la Mirandelle est importante. Aujourd'hui, aucun transport en commun ne pratique cette zone du quartier Nord.

5/ L'enfouissement des réseaux est étudié. Les riverains espèrent que c'est cette option qui sera choisie afin de garder le côté champêtre de la rue de la Mirandelle.

Les Co-Présidents remercient Francis BONNIN de la DEP pour son intervention et pour ses réponses apportées aux questions émises par les conseillers de quartier et le public.

## **2. Espace ludique « 8-12 ans » aux Brizeaux : rappel du contexte + choix définitifs**

M.MONNERIE prend la parole pour exposer les avancées de ce projet. Il souhaite tout d'abord rappeler le contexte de celui-ci avec les différentes échéances qui ont pu se tenir entre la première demande émise par les parents d'élèves du groupe scolaire des Brizeaux (janvier 2012) et la validation de l'engagement financier par le conseil de quartier ce soir (octobre 2012).

### **Contexte sur une année :**

- × Fin 2011 = retrait du toboggan + bouée pour des raisons de sécurité,
- × Début 2012 = demande forte des parents d'élèves (conseil d'école) car plus d'espace adapté pour les « 8 – 12 ans »,
- × Printemps 2012 = prise en charge par les deux commissions du conseil de quartier Nord,
- × 10/04/12 = Conseil de quartier Nord exceptionnel avec signature fiche bleue,

- \* 02/07/12 = rencontre avec les services de la ville à la maison de quartier des Brizeaux,
- \* 10/09/12 = visite sur site avec les acteurs concernés dont le groupe scolaire,
- \* Fin septembre 2012 = vote au sein de l'école (177 enfants votants),
- \* 11/10/12 = CQ Nord et validation des choix définitifs.

M.MONNERIE souhaite indiquer aux conseillers de quartier que ce projet, qui véhicule beaucoup d'impatience, a tout de même été traité en moins d'une année avec écoute, concertation, visite sur site et engagement financier à la clé. C'est important de le rappeler. M.MONNERIE en profite pour remercier ses collègues du service Espaces Verts&Naturels (K.HAMMOUTENE, JM.CAILLEAUD et M.GROLLEAU) qui ont pu l'aider tout au long de ce projet, notamment dans la phase d'écoute et de recueil des besoins

Retour sur la visite du 10/09/12 :

- \* Retrait acté du jeu « skate »,
- \* Installation du jeu « balançoires » - même site,
- \* Installation du jeu « parcours » - même site,
- \* Quelques demandes complémentaires sont émises (Marquage du 3<sup>ème</sup> terrain, arceaux vélos...).



Les conseillers de quartier souhaiteraient avoir des informations sur le planning. M.MONNERIE indique que l'objectif est d'installer les jeux pour les vacances de pâques 2013. Le référent de la commission « lien social » du conseil de quartier précise à ce sujet que la commission travaille avec la compagnie « Les Matapeste » pour monter un évènementiel afin d'inaugurer en grands pompes (Matapeste = clowns) le nouvel espace dédié aux 8-12 ans dans le parc des Brizeaux. Un point détaillé sera fait lors du prochain conseil de quartier de décembre (05/12).

H.YILDIZ invite les conseillers de quartier à voter pour l'engagement financier sur le projet : 60 000€ sur les crédits d'investissement 2012 du conseil de quartier ? Vote « pour » à l'unanimité. J.TAPIN tient à féliciter les membres du conseil pour ce projet qui, pour lui, est typique d'un travail réussi avec à la clé un projet abouti en moins de 18 mois.

### **3. Points sur les demandes en cours**

M.MONNERIE propose de faire le point sur les dossiers, notamment en revenant sur le suivi des fiches bleues. Cinq rubriques sont proposées :

1. Demandes validées,
2. Demandes classées sans suite,
3. Demandes en cours d'étude,
4. Demandes à valider = fiches bleues ?,
5. Projections 2013 (à travailler en commission).

### 3.1. Demandes validées

#### Route de Chauray

La demande complémentaire émise par les membres du conseil en mai a été intégrée. De ce fait, l'entrée de ville que constitue la route de Chauray va être sécurisée par deux saces et non un seul comme le premier projet le prévoyait. Le passage piéton au carrefour rue Croix Sarras/route de Chauray sera déplacé et sécurisé. Le second sace sera installé au niveau de la sortie du cheminement piéton du triangle d'espaces verts.

#### Rue d'Antes (section Bel Air – petit Vigneau)

Demande émise par le conseil de quartier en début d'année, la section Bel Air - Petit Vigneau de la rue d'Antes va être sécurisée avec la pose d'ilots. L'objectif sera de réduire la largeur de la voie afin de supprimer l'effet « ligne droite » qui peut être ressentie aujourd'hui. Un Infos-Quartiers sera distribué courant décembre aux riverains concernés pour les informer du projet et recueillir leur avis. Un conseiller de quartier souhaiterait savoir si un espace est bien conservé pour les piétons entre les maisons côté pair et les bordures qui seront posées ? Vérification faite après réunion : un couloir de trois mètres est bien garanti pour les piétons après les travaux entre le chemin de Bel Air et le chemin de Moussais.

#### Liaison douce à l'arrière du groupe scolaire des Brizeaux

Le grand escalier a été supprimé et remplacé par une pente douce afin de permettre aux poussettes d'accéder à l'aire de jeux des tous petits de manière apaisée. En complément, la mini liaison entre cette pente et le bâtiment de l'ex mairie de quartier, aujourd'hui occupée par l'association des assistantes maternelles « Les Petits Canailoux », va également être aménagée. Ceci impose l'abattage du peuplier présent dans l'angle du projet car ses racines sont sur l'espace d'intervention. Par ailleurs, il faut noter que cet arbre pose des difficultés car ses racines commencent à sortir du bitume devant les bâtiments qui jouxte l'école. Un arbre d'une autre essence sera replanté dans le parc.

### 3.2. Demandes classées sans suite

#### Marquage de stationnement rue Maison Neuve

Les riverains souhaitaient que des cases soient marquées au sol afin d'officialiser leur pratique de stationnement. Renseignements pris auprès de la Direction de la Réglementation et de la Sécurité, il n'est pas interdit de se garer sur l'accotement de la rue Maison Neuve. A partir du moment où aucune case n'est marquée au sol, c'est le règlement « standard » qui s'impose : stationnement alterné 15/15. A partir de ce constat, il ne paraît pas pertinent d'abattre le talus pour créer trois cases officielles. En effet, outre le coût, cette intervention diminuera le nombre de places « officielles » et rendra tout stationnement hors case verbalisable à hauteur de 35€.

#### Point d'eau supplémentaire dans le parc des Brizeaux

Cette demande a été émise lors de la visite sur site du 10/09. Pour rappel, un point d'eau a déjà été installé au sud du parc fin 2011, à l'entrée de ce dernier. Plusieurs personnes, dont le

directeur du groupe scolaire, ont proposé de rajouter un second point d'eau au pied de la pente nouvellement créée (lire ci-dessus). Les services techniques ne sont pas favorables. Le point installé au sud du parc est relié à une canalisation mitoyenne. Pour créer un second point d'eau, il faudrait tirer cette canalisation à travers tout le parc des Brizeaux. Les contraintes techniques sont trop importantes pour le gain. Des points d'eau existent dans le groupe scolaire. Une conseillère de quartier fait remarquer qu'une douche existait à côté de l'ex toboggan il y a de ça plusieurs années. Vérification faite après réunion : une douche existait bien mais était branchée sur le réseau d'arrosage qui n'est plus opérationnel depuis des années. De plus, rien ne garantit que la canalisation, si elle est retrouvée, fournisse de l'eau potable.

### 3.3. Demandes en cours d'étude

#### Rue Sarrazine (portion Moindreau)

Les riverains de la zone avaient sollicité les conseillers de quartier pour sécuriser la section au niveau de l'impasse et du chemin du Moindreau. Les services techniques sont en train d'étudier la chose. Cependant, deux problématiques se posent et sont à coordonner : la vitesse des véhicules mais aussi le schéma « vélo » de la ville de Niort. En effet, la rue Sarrazine est référencée comme un axe structurant pour l'accès vélo vers le site Espinassou puis le centre ville. Le bureau d'études réfléchit donc à un système de « chicanes ouvertes ». Résultats fournis en 2013. Les conseillers de quartier prennent acte et demandent un complément au projet d'étude : l'intégration de la continuité piétonne entre le chemin du bois de Vachette et le pont qui passe au dessus du boulevard, côté impair (entrée de l'impasse et du chemin du Moindreau). Vérification faite après réunion : Pour être précis, le trottoir présente une largeur insuffisante au niveau des n°95/97/99.

### 3.4. Demandes à valider = fiches bleues ?

Un point financier est donné avant d'énoncer les différentes demandes à valider.

Jeux « 8-12 ans » Brizeaux	60 000€
Table Pontreau	3 000€
Liaison arrière GS Brizeaux	15 000€
Liaison square Brassens	6 000€
Bornes Fief Morin/Gainerie	2 000€
<b>TOTAL</b>	<b><u>86 000€</u></b>

#### Rue du Château Menu

Le conseil de quartier Nord relaie une demande des riverains de la rue Château Menu. Les Co-Présidents et Marc MONNERIE les ont rencontrés sur site pour détailler celle-ci. La rue du Château Menu est une entrée de ville pour de nombreux automobilistes d'Echiré, de St Maxire, de Sciecq, de Saint Gelais...

Voici le détail de la demande :

1. Demande de pose de chicanes pour sécuriser l'entrée de ville. Les chicanes posées rue de la Mineraie sont fortement appréciées et les riverains souhaiteraient le même type,
2. Demande de marquage d'un couloir « piéton » pour permettre aux riverains de remonter vers la rue de la Mirandelle en sécurité,
3. Demande de retraitement du STOP rue Château Menu/rue Mirandelle qui fait aujourd'hui uniquement office de cédez-le-passage,
4. Demande d'ajout de deux éclairages sur les poteaux existants après l'école.

A plus long terme, les riverains demandent s'il est possible d'étudier la création d'un cheminement sécurisé sur l'emprise des terrains qui appartiennent à la ferme (voir plan).

Une fiche bleue est signée des Co-Présidents à ce sujet.

#### Parc des Brizeaux (arceaux vélos)

Suite à la visite sur site du lundi 10/09/12, le conseil de quartier Nord propose :

- De repositionner l'arceau existant,
- De poser deux nouveaux arceaux.

Une fiche bleue est signée des Co-Présidents à ce sujet.

#### Parc des Brizeaux (marquage du troisième terrain)

Suite à la visite sur site du lundi 10/09/12, le conseil de quartier Nord relaie une demande du groupe scolaire = repenser le marquage du troisième terrain sur l'espace jeux collectifs. En effet, le terrain « tennis » et « basket/foot » répondent aux besoins. Pas le troisième espace. Le directeur de l'école élémentaire (M.BONNIN) se tient à disposition pour aller sur site et exprimer ses attentes.

Une fiche bleue est signée des Co-Présidents à ce sujet.

#### Parc des Brizeaux (engagement financier pour les jeux)

Suite à la visite sur site du 10/09/12, les modèles de jeu ont été choisis. Le conseil de quartier Nord valide le financement à hauteur de 60 000 € sur ses crédits d'investissement 2012.

Une fiche bleue est signée des Co-Présidents à ce sujet (vote à l'unanimité).

#### Parking du groupe scolaire de la Mirandelle - éclairage

Le Conseil de Quartier Nord relaie une demande des parents d'élèves du groupe scolaire de la Mirandelle. En effet, pendant la moitié de l'année, le parking situé en face de l'école est plongé dans le noir à l'entrée et à la sortie des classes. De plus, une allée piétonne longe ce parking, allée intégrée au chemin du IIIème millénaire. Elle aussi est plongée dans la pénombre. Le CQ propose d'utiliser les pylônes existants, qui éclairent la rue de la Mirandelle, comme support et d'installer de l'éclairage à l'arrière de ces derniers. Les services techniques valident la demande et propose d'ajouter un lampadaire sur le pylône existant pour un coût d 1 200€.

Une fiche bleue est signée des Co-Présidents à ce sujet (une abstention au vote).



### Rue Sarrazine – section Bouin/Bruyère

Les conseils de quartier Nord et Centre-Ville cofinancent le projet de réfection de la section Bouin-Bruyère de la rue Sarrazine. Financement total = 25 000€. Ce projet s'inscrit dans la démarche globale initiée il y a quelques années par le CQ Nord au niveau du stade Espinassou : ouverture du parking du CG les jours de matchs, signalétiques, annonces micro, flyers, seconde billetterie par le fond du parking, pose de barrières à l'entrée principale... L'idée à terme est de faciliter au mieux les stationnements sur le parking du Conseil Général et les entrées par l'entrée Sud du site Espinassou (au fond du parking). L'objectif final reste le même : éviter au maximum le stationnement sauvage les jours de match. Une fiche bleue est signée des Co-Présidents à ce sujet (vote à l'unanimité).

### Chemin du IIIème millénaire – section Fief Morin/Square Brassens

Le conseil de quartier Nord demande la réalisation concrète de la portion située entre le chemin du Fief Morin et le square Brassens, par l'arrière du lotissement Maria Callas. En effet, cette portion existe dans le cadastre (bornages réalisés) mais pas sur le terrain. C'est vraiment dommageable car ceci oblige les promeneurs et cyclistes à emprunter la rue d'Antes sur une partie très dangereuse, sans trottoirs. Une fiche bleue est signée des Co-Présidents à ce sujet.

### Rue du haut Surimeau

Le conseil de quartier Nord relaie une demande des riverains de la rue du Haut Sumrieau. En effet, au cours de la concertation menée sur le projet de la rue de la Mineraie et du rond point du haut de la rue d'Antes, il avait été évoqué la création d'une zone 30km/h sur la rue du Haut Surimeau (rue très étroite qui ne permet pas beaucoup d'aménagements). Les travaux ont été faits sur la rue Mineraie et le rond point. Ils répondent aux attentes et les riverains sont satisfaits. En revanche, la zone 30km/h n'a pas été faite rue du Haut Surimeau. Pire, un panneau « fin zone 30km/h » a été posée à l'entrée de la rue du Haut Surimeau. Serait-il possible de simplement étendre la zone 30km/h de la rue de la Mineraie à la rue du Haut Surimeau ? Une fiche bleue est signée des Co-Présidents à ce sujet.

### 3.5. Projections 2013 (à travailler en commission)

Pour conclure ce troisième point de l'ordre du jour, il est proposé de lister les différents projets en cours et qui pourraient être travaillés en 2013. Ceci constituera en quelque sorte la feuille de route de la commission « espaces publics – environnement » du conseil de quartier Nord. Charge à elle de hiérarchiser ses priorités. Un point détaillé sera fait lors du prochain conseil de quartier de décembre (05/12).

- Avenue de Paris (passage piéton avant trémi) > Réunion CQ Nord/CQ Souché jeudi 13/12,
- Aménagements rue du Vivier,
- Terrain de boules à Surimeau,
- Rue Sarrazine (section Moindreau),
- Rue Château Menu,

- Mur de soutènement bas rue d'Antes,
- Requalification du square Burgonce > Cf réunion riverains octobre 2011,
- Liaison arrière du site Espinassou,
- Jardins partagés Brizeaux,
- Chemin IIIème millénaire Antes/Fief Morin,
- Cœur de quartier de Cholette

#### **4. Questions et informations diverses d'actualité**

##### Bas de la rue d'Antes

Une étude est en cours pour apporter des compléments au projet technique. En effet, une réflexion est menée pour enfouir les réseaux. Ceci solutionnerait notamment la problématique des poteaux situés au pied du mur en pierre. Ces derniers ont posés d'autant plus de problème lors de la phase expérimentale d'alternat entre septembre et octobre. La reprise du mur de soutènement qui se situe en face du site du SEV (Syndicat des Eaux du Vivier) est également à envisager. En effet, ce mur soutiendra la future piste piétons/cycles protégée. Les techniciens de la ville de Niort se proposent de venir lors du prochain conseil de quartier pour expliciter ces différents points et, au-delà, faire un point d'étape sur le projet du bas de la rue d'Antes.

##### Traversée avenue de Paris – jeudi 13.12

Sujet récurrent dans les discussions du conseil de quartier Nord, la sécurisation de la traversée piétonne de l'avenue de Paris (avant trémi) va peut être aboutir. Le bureau d'étude de la ville de Niort et celui du Conseil Général se sont penchés sur la question et ont travaillé une proposition. Une réunion spécifique va être organisée le jeudi 13/12 à l'EHPAD des Brizeaux. Les membres des conseils de quartier de Souché et Nord seront conviés.

##### Visite chaufferie bois des Brizeaux

Plusieurs présentations et échanges ont eu lieu lors de réunions du conseil de quartier Nord en 2010/2011, au moment de l'élaboration du projet du réseau de chaleur aux Brizeaux. De nombreux membres du conseil ont suivi le sujet avec intérêt. Aujourd'hui, les travaux sont sur leur phase terminale et le moteur du réseau de chaleur, la chaufferie bois, va commencer à fonctionner. Il avait été évoqué l'idée d'une visite de la chaufferie bois lors des différents échanges. Cette proposition a été acceptée par les services techniques responsables de l'équipement. La date sera communiquée lors du prochain conseil de quartier (visite début mars vraisemblablement).

##### Informations rue vivier

- > Travaux sur le mur de soutènement des Terrasses :  
Du 8 octobre au 17 décembre (110 pieux de 5 mètres de hauteur).
- > Déménagement de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) :  
Rue Alsace Lorraine d'ici la fin d'année 2012.

### Déménagement de l'entreprise BGN

Déménagement complet vers zone de Baussais à La Crèche > juillet 2013.

L'entreprise double sa surface de travail et quitte le lotissement de l'Herse.

Courrier officiel d'information signé de H.YILDIZ et validé par le directeur de l'entreprise.

Ce document a été distribué aux 200 riverains mitoyens.

### Commission lien social

La commission « lien social » du conseil de quartier Nord travaille actuellement sur plusieurs projets. Voici, pour rappel, les cinq priorités de la commission :

- Travail sur 2012-2013 avec la compagnie de clowns « Les Matapeste ». L'inauguration de l'espace « 8-12 ans » aux Brizeaux fait partie des projets en cours,
- Suivi du projet d'aménagement en cours de la « cité des Sablières » mené par Habitat Sud Deux Sèvres. A noter que, suite à la demande de la commission, les représentants d'HSDSD se proposent de venir échanger avec les conseillers de quartier sur le sujet lors du prochain conseil de quartier (05/12),
- Participation au Wiki-Niort (<http://wiki-niort.fr>). Le conseil de quartier Nord rejoint cinq autres quartiers déjà impliqués sur ce formidable outil de collecte de l'histoire niortaise, de mise en valeur des sites/personnages connus et méconnus de la ville. Deux-trois conseillers de quartier Nord se sont déjà proposés pour intégrer le comité de suivi de l'outil animé par Philippe GUILLEMOTEAU (conseiller de quartier de Souché),
- Création d'un espace de jardins collectifs à l'arrière de l'EHPAD des Brizeaux, aux abords de la chaufferie bois, pour créer du lien intergénérationnel entre la maison de retraite, l'école, le village seniors... A noter que la région a un dispositif d'appels à projets dédié à « l'aide à la création et au développement de jardins potagers collectifs ». La commission va prendre contact avec la région pour avancer sur le sujet : Christelle BROCHARD – Région Poitou Charentes – [c.brochard@cr-poitou-charentes.fr](mailto:c.brochard@cr-poitou-charentes.fr) – 05.49.55.77.71,
- L'élaboration d'un recueil de témoignages : « conseil de quartier Nord : ca vous évoque quoi ? » auprès de conseillers de quartier, d'habitants, de techniciens... Travail en cours.

### > Retour réunion Analyse des Besoins Sociaux - CCAS



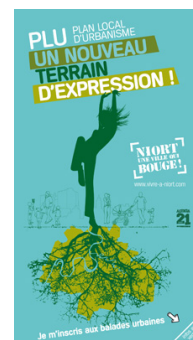
Centre Communal d'Action Sociale  
• Ville de Niort •

Rappel est fait de la réunion sur l'Analyse des Besoins Sociaux par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) le 18/09 au CSC du Parc.

J.TAPIN rappelle que plusieurs données intéressantes ont été fournies lors de ce temps d'échanges, notamment sur le renouvellement de la population niortaise et sur les déménagements d'un quartier à l'autre au sein même de la ville. Au total, c'est plus de 40% de la population niortaise qui est mobile sur 5 ans. De même, les chiffres sur le vieillissement de la population étaient très riches d'enseignement. Le diaporama projeté, accompagné du compte-rendu des échanges, sera communiqué aux conseillers de quartier d'ici fin novembre.

### > Balades urbaines – révision PLU

Les années 2012-2013 sont dédiées à la révision du Plan Local d'Urbanisme. Dans ce cadre, des balades urbaines ont été organisées fin septembre. M. MONNERIE explique que les conseillers de quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie ont l'habitude de ce genre de démarche avec les « diagnostics en marchant » organisés par la préfecture chaque année. En revanche, cette initiative était innovante pour les autres publics. Une table ronde de restitution est organisée le samedi 06/10, 9h-13h à l'hôtel de ville.



### > Formation prise de parole en public

Suite à une demande forte émise par la commission « lien social » du Clou Bouchet, une session de formation « prise de parole en public » va être organisée tout début 2013. Cette formation avait eu lieu fin 2010 et avait eu un réel succès auprès des conseillers de quartier. Il est proposé de repartir sur les mêmes principes : deux fins de journée + un samedi matin à Du Guesclin, groupe d'une quinzaine... J. TAPIN rappelle que la formation des conseillers de quartier fait partie intégrante des missions prioritaires financées par les crédits de fonctionnement. Un rappel sera effectué pour les inscriptions définitives en décembre.

### > 10 ans des Conseils de quartier !



Dix années dans le rétro, c'est le moment de faire le bilan ! La journée du samedi 17 novembre y sera dédiée et sera un grand moment festif et convivial pour toutes celles et ceux qui ont participé (et qui participent) à la vitalité des conseils de quartier.

Souvent cités comme modèles de participation en France, les conseils de quartier de la ville de Niort c'est, entre 2002 et 2012 : 1311 Niortais qui se sont investis en tant que conseillers de quartier, près de 1500 réunions publiques, un budget de 7 millions d'euros en investissement consacré aux crédits de quartier.

Au programme de la journée du samedi 17 novembre : ateliers, présentation du Wiki-Niort, mise en valeur de la démarche "Fabriqué à Niort", jeux/questionnaires/quizz en tout genre et bien sûr des rires ! Rendez-vous à 13h30 à l'hôtel de ville.

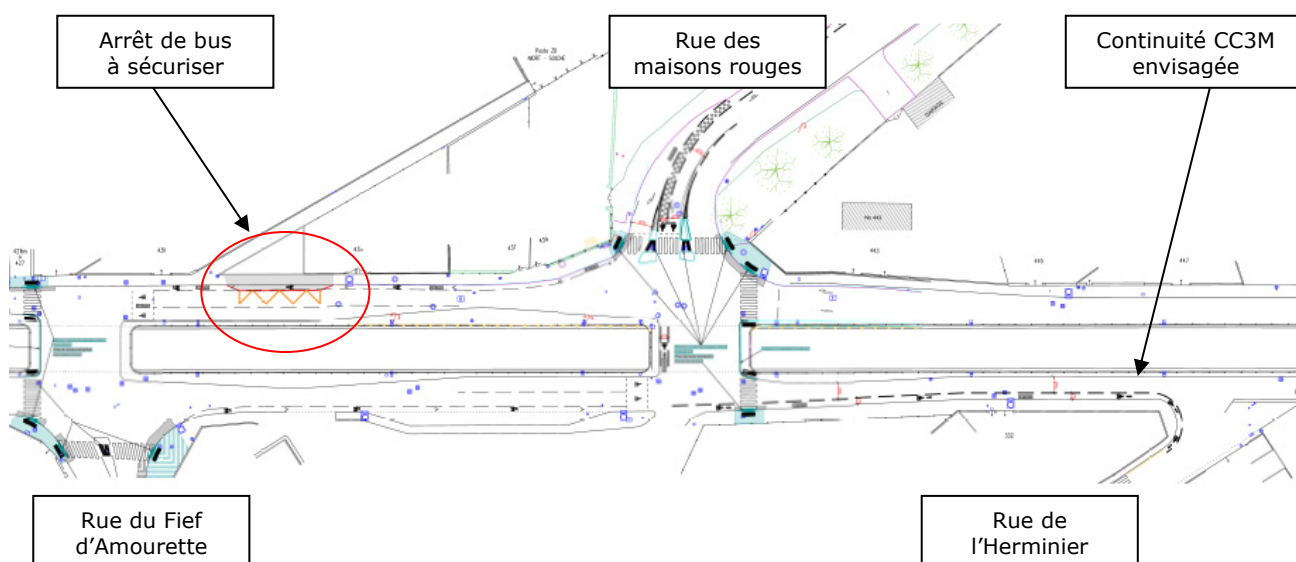
### > Rappel des dates à venir d'ici Noël

- Commission « espaces publics – environnement » : Mardi 13/11 – 18h30 – MQ Brizeaux
- Bureau du Quartier Nord : Mercredi 14/11 – 18h30 – EHPAD Brizeaux
- Commission « lien social » : Jeudi 15/11 – 20h00 – MQ Brizeaux
- 10 ans des Conseils de quartier : Samedi 17/11 – 13h30 – Hôtel de ville
- Conseil de quartier : Mercredi 05/12 – 20h00 – CSC Grand Nord (Place de Strasbourg)
- Réunion CQ Nord/CQ Souché (avenue de Paris) : Jeudi 13/12 – 18h30 – EHPAD Brizeaux

> Question en fin de séance

*Un membre du public souhaiterait avoir des informations sur la sécurisation envisagée au niveau de l'arrêt de bus « Maisons Rouges ». Visiblement, des contacts ont été pris entre la ville et la communauté d'agglomération pour améliorer la sécurité à cet arrêt très fréquenté (notamment par les employés de l'ESAT rue de l'Herminier).*

Vérification faite après réunion : La CAN a en effet saisi la ville de Niort pour l'aménagement de cet arrêt. Cependant, ce dernier se trouve sur l'itinéraire du Chemin Communal du IIIème millénaire (CC3M). La solution envisagée est donc de déplacer l'itinéraire du CC3M par la rue du Commandant l'Herminier avec une mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) du carrefour. Une fois ces travaux réalisés, la CAN pourra aménager son arrêt de bus de manière à le sécuriser. Les travaux liés à cette modification du CC3M sont inscrits au Budget Primitif Municipal 2013. Le plan détaillé est ci-dessous.



Fin de la réunion à 23h00

\*\*\*\*\*